

DROITS fraternité PARTICIPATION
santé luttes service public **MISSIONS**
 revendications démocratie
 culturelle **CONDITIONS DE**
TRAVAIL mobilisation RETRAITE
 salaires **emplois** STATUTS
 carrière **METIERS** AVENIR



VOTEZ CGT-Culture pour le CT Ministériel

- | | |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| 1 Valérie Renault Inrap | 16 Nicolas Monquaut Administration centrale |
| 2 Jean Paul Leonarduzzi Administration centrale | 17 Natacha Moreau Udap 22 |
| 3 Sylvie Bocage-Lagarde Bpi | 18 Dominique Dehais Ensa Normandie |
| 4 Vincent Krier Inrap | 19 Sonia Banting Cité de la céramique Sèvres-Limoges |
| 5 Sophie Mereau Cmn | 20 Nicolas Vergneau Administration centrale |
| 6 Franck Guillaumet Administration centrale | 21 Christine Patureau Bnf |
| 7 Emmanuel Georges Drac Pays-de-la-Loire | 22 Frédéric Sorbier Musée d'Orsay-Orangerie |
| 8 Virginie Soyer Château et Domaine de Versailles | 23 Alex-Carole Bozin Isaac Dac Martinique |
| 9 Jehanne Dautrey Ensarts Nancy | 24 Gaël Mesnager BnF |
| 10 Frédéric Joseph Inrap | 25 Françoise Pinson Scn musée St Germain |
| 11 Céline Gaspard BnF | 26 Bernard Renaudin Cnsmd Paris |
| 12 Wladimir Susanj Archives nationales | 27 Isabelle Foucher Scn Archives nationales |
| 13 Roxane Sirven Inrap | 28 Christian Galani Musée du Louvre |
| 14 David-Georges Picard Drac Île-de-France | 29 Dominique Fournier Drac Île-de-France |
| 15 Anabel Mousset Ensa Paris-Belleville | 30 Aurélie Mongeot Scn Mobilier national |

#jevotecgt
 le 6 décembre

Vous travaillez au Ministère de la Culture, agents titulaires, contractuels, CDI, CDD, emplois d'avenir...

le 6 décembre ou dès réception de votre matériel de vote par correspondance, votez pour la liste CGT

Dans votre service, votre direction, un jour ou l'autre vous avez eu, ou vous aurez, des droits à faire valoir, des revendications à faire entendre, des dossiers à faire aboutir.

Voter, c'est faire entendre votre voix.

Ne pas participer ce serait :

► **affaiblir un droit chèrement acquis et régulièrement remis en cause**

► **fragiliser un outil dont chacun de vous aura forcément besoin un jour**

N'oubliez pas de voter aussi pour votre CT de proximité, votre CAP ou votre CCP!



Elections Fonction Publique

Vive la culture, et que VIVE le Ministère de la culture

Comité Technique Ministériel

Voter CGT

c'est voter utile pour la culture !



Le 6 décembre 2018, plus de 5 millions d'agents, titulaires comme contractuels, des trois fonctions publiques, sont appelés à élire leurs représentants dans les différentes instances de représentation des personnels :

- comité technique ministériel (CTM),
- comité de proximité,
- commission administrative paritaire (CAP) pour les fonctionnaires et commission consultative paritaire (CCP) pour les contractuels.

Le résultat de ces élections servira aussi à constituer le Conseil Commun de la Fonction Publique, le Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État, les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, les Comités d'action sociale...

C'est donc sur l'organisation du travail, les conditions de travail, les rémunérations, les carrières... que les 5 millions d'agents publics sont amenés à se prononcer.

Une forte participation prouvera l'attachement des personnels au ministère

En termes de démocratie sociale, au regard du nombre d'agents consultés, c'est la plus importante des élections professionnelles, après les prud'hommes.

Votre voix sera décisive puisqu'elle déterminera les organisations syndicales représentatives aptes à participer à des négociations. Par-delà notre capacité à orienter et peser dans la défense des personnels, c'est notre présence dans les instances, la négociation des accords à tous les niveaux de concertation qu'il s'agit de renforcer.

Vive la culture, et que vive le ministère de la culture

Au MCC, ce sont près de 25 000 agents qui sont appelés à voter. En 2014, le taux de participation a atteint 63 %, preuve du fort attachement des personnels non seulement à la démocratie sociale mais aussi au Ministère. Une participation en baisse serait un mauvais signe envoyé à l'administration qui examinera les résultats à la loupe. A contrario, une participation à la hausse serait un indicateur de la mobilisation des personnels pour leurs missions, leurs conditions de travail, leurs salaires et carrières.

Attention : il n'y a qu'un seul tour de scrutin et ce sera le 6 décembre.

Voter CGT-Culture, c'est se donner les moyens d'agir.

C'est renforcer le service public de la Culture et défendre ses personnels.



Le syndicalisme doit résister aux politiques régressives, être force de propositions en rassemblant les agents dans l'action, pour leurs revendications. Les personnels attendent beaucoup de la CGT, première organisation syndicale dans la Fonction publique, et savent que ses militants sont à leurs côtés au quotidien pour la défense individuelle et collective de leurs intérêts et de celle du service public de la Culture.

Avec près de 38 % des suffrages depuis plus d'une décennie, la CGT-Culture, première organisation syndicale du Ministère, a acquis, par des années de lutte sans concession pour la défense des missions et des personnels, une légitimité qui lui confère de fortes responsabilités.

La CGT-Culture, avec les personnels, est toujours à la tête des combats contre les multiples et incessantes attaques visant à affaiblir, voire à démembrer notre ministère. De dossier en dossier, nous avons fait la démonstration du rôle irremplaçable du MCC dans la réduction des inégalités culturelles, de la pertinence de toutes ses missions et de ses filières professionnelles. Le 6 décembre, votre participation et votre mobilisation doivent être à la hauteur des enjeux.

Voter CGT, c'est donner de la force à votre voix !



Des victoires qui changent la vie des personnels ...

- Accord sur la sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels permettant aux plus précaires d'obtenir un contrat sous CDI pour une quotité de travail à 70 % ;
- Accord sur la charte sociale pour les salariés des entreprises extérieures ;
- Accord pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au Ministère ; sauvetage des archives de l'IVG
- Organisation accrue du nombre de concours externes, internes, réservés, examens professionnels et des formations adéquates pour la préparation aux concours ;
- Dans le cadre des plans Sauvadet 1 et 2, près de 1500 titularisations d'agents, en cours ;
- Levée de la dérogation sur certains emplois pour permettre l'accès à l'emploi titulaire ;
- Réduction pour les agents de catégorie C de la durée de carrière ;
- Lutte contre les inégalités de traitement et plan de rattrapage indemnitaire pour corriger les disparités ;
- Maintien de l'administration centrale à Paris ;
- Pour les écoles d'architecture, arrêt des suppressions d'emplois, titularisation des personnels précaires, création du statut d'enseignant-chercheur et alignement sur l'enseignement supérieur ;
- Mise en place du comité national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturelles ;
- Vade-mecum ministériel de la prévention de l'inaptitude et du maintien dans l'emploi ; aide, conseil et défense des agents en commission de réforme ;
- Circulaire pour la prise en compte du risque d'exposition à l'amiante dans les services d'archives ;
- Accès aux prestations d'action sociale interministérielles pour tous les agents, quels que soient le statut et l'affectation ;
- Arrêt des suppressions d'emplois en Drac et en services à compétence nationale à partir de 2019 ;
- Accompagnement et soutien des agents dans leurs difficultés individuelles, y compris par voie de recours juridiques ;
- Recours gagné, marquant un coup d'arrêt aux dérives autocratiques des dirigeants d'établissements publics, dans le cadre des élections au Conseil d'administration ;



Le comité technique ministériel : porter la parole des personnels

De par sa place de première organisation représentative au ministère, la CGT-Culture a l'importante responsabilité de porter la voix de tous les personnels auprès des plus hautes instances politiques comme auprès de l'administration.

Se battre pied à pied dans les instances représentatives

Il serait trop facile de désertier ces instances au motif que les décisions viennent d'en haut. Il s'agit pour nous au contraire s'assumer pleinement les mandats que vous nous confiez, de les remplir jusqu'au bout et d'en rendre compte. Vos élus CGT sont vos porte-paroles dans les CT, les CHSCT, les CAP et les CCP. Ils sont avec vous au cœur des luttes pour le service public, ses missions et l'emploi.

Et que vivent les politiques publiques culturelles

La CGT-Culture a porté la lutte avec les personnels contre les politiques de destruction d'emplois et de désorganisation des services menées par les gouvernements successifs ces dernières années. Ces politiques d'austérité restreignent l'initiative publique et ont un impact extrêmement lourd sur les missions, les usagers et les personnels.

La Culture, notre bien commun

A contrario d'AP 2022, la CGT-Culture porte l'idée que le service public culturel est une richesse et un bien commun, un outil au service de l'émancipation humaine. La diversité du Ministère forme le socle du service public de la Culture, son originalité ; sa singularité constitue la force de l'exception culturelle.

Dans un monde miné par les inégalités sociales et territoriales, et tenté par les replis mortifères, le devenir du service public de la culture est un enjeu majeur pour notre société. Il constitue un droit fondamental de tous les citoyens, chacune et chacun ayant constitutionnellement un droit d'accès à la culture.

Action Publique 2022, non merci !

Technocratique, autoritaire et comptable, AP 2022 est construite sur le mépris du travail. Recentrer l'administration sur des « compétences régaliennes », abandonner et externaliser des compétences, transférer ou externaliser des missions pour supprimer des emplois, cela constitue le cœur des attaques actuelles. Il s'agit ni plus ni moins de réduire la place et le rôle du ministère de la Culture, de son administration centrale, de ses services déconcentrés et établissements pour faire la part belle à la marchandisation des biens culturels et ne voir la culture qu'au travers d'un immense marché où de juteux profits sont à faire.



LA CULTURE EN DANGER



... et qui en appellent d'autres !

Renforcer la place et le rôle du Ministère de la culture pour qu'il reste un ministère de plein exercice, ouvert sur la société telle est notre ambition. Dans cet objectif la CGT-Culture, qui considère que le travail est au cœur de son action, milite pour la reconnaissance de vos qualifications et compétences.

Les représentants de la CGT-Culture ont fait une priorité absolue de la reconnaissance de votre travail, de vos qualifications et de l'expertise que vous déployez chaque jour au service des politiques publiques. Pour la CGT-Culture, votre travail et vos efforts doivent déboucher sur des avancées sociales très concrètes. Ceci est d'autant plus urgent que vous êtes les agents les plus mal lotis de la Fonction publique.

Pouvoir d'achat, sens du travail, santé, retour à la règle

Avec toute la CGT-Fonction publique, la CGT-Culture par son action entend :

- Redonner du sens au travail pour un service public à même de répondre aux besoins sociaux ;
- Face aux mutations du travail, gagner de nouvelles garanties collectives pour protéger les personnels ;
- Stopper les réorganisations et restructurations perpétuelles qui abîment le travail, et portent atteinte à la santé des agents ;
- Mettre fin aux spéculations immobilières, abandonner le projet Camus, maintenir les UDAP dans des locaux patrimoniaux du ministère et mettre en oeuvre une politique immobilière ministérielle permettant le développement des missions dans de bonnes conditions ;
- Arrêter les suppressions d'emplois et gagner les créations de postes permettant une résorption durable de la précarité ;
- Obtenir une réévaluation du point d'indice et le rattrapage des pertes intervenues au cours des années passées ;
- Permettre la mise en oeuvre concrète d'un plan de repyramidage catégoriel, notamment pour la filière administrative ;
- Faire reconnaître les qualifications et fonctions exercées par une amélioration des taux de promotion et accès plus ouvert aux catégories B et A ;
- Gagner un plan pluriannuel de revalorisation du régime indemnitaire et l'intégration des primes dans le traitement ainsi que la revalorisation des heures mécat, primes dominicales et jours fériés ;
- Obtenir une participation majoritaire de l'employeur à la cotisation de la protection sociale complémentaire ;
- Assurer l'accès à une restauration collective de qualité pour chaque agent, quelque soit son statut et affectation ;
- Faire reconnaître la pénibilité avec un départ anticipé à la retraite par le biais d'une bonification d'un trimestre par année de travail pénible ;

DROITS fraternité PARTICIPATION santé luttes
service public MISSIONS revendications
démocratie culturelle emplois STATUTS
CONDITIONS DE TRAVAIL RETRAITE salaires
mobilisation carrière METIERS AVENIR



La culture dans notre société

L'État doit impulser et mettre en oeuvre des politiques culturelles, porter aide et conseil aux Collectivités, soutenir les associations, protéger les professionnels et les artistes. Sans cela, la Culture est livrée aux forces du marché. Nos luttes quotidiennes consistent à faire respecter les exigences du service public et ses prérogatives sur l'ensemble du territoire.

Le rôle de l'administration centrale

Le MCC doit renforcer ses services centraux pour conserver sa capacité à agir de façon égalitaire sur tout le territoire et garantir une expertise métiers. La présence importante de services à compétence nationale - musées, archives et mobilier - constitue une particularité propre au ministère de la Culture qui garantit le caractère national des politiques culturelles.

Les établissements publics

Les politiques culturelles nationales ont aussi été développées grâce aux établissements qui sont une force pour le service public de la Culture. Ils constituent un réseau qui doit être piloté et coordonné pour éviter un éclatement du Ministère et garantir la cohérence des politiques nationales.

La politique sociale

L'action sociale contribue à améliorer les conditions de vie des personnels et de leur famille. Au sein du ministère, la politique sociale est marquée par une grande disparité de traitement. La CGT-Culture milite autant pour des dispositifs collectifs que pour des prestations individuelles qui sont indispensables au regard de situations personnelles de plus en plus lourdes et complexes.

L'action sociale doit évoluer pour s'adapter aux changements sociétaux. Aussi vos représentants CGT dans toutes les instances, comité national d'action sociale, commissions sociales, associations, interviennent et agissent pour impulser une harmonisation par le haut des prestations et aides dans un esprit d'équité. Ils favorisent l'accès aux colonies de vacances pour tous les enfants du Ministère.

Le fondement des politiques sociales doit être l'égalité de traitement afin que les personnels, quelque soit le genre, le statut ou l'affectation puissent bénéficier d'un traitement juste et non discriminatoire. La CGT qui a toujours été à la pointe de ces combats ne lâchera jamais !

#jevotecgt
le 6 décembre